

Itinéraires antillais de trois frères DERT, Joseph dit Lacroze, Louis Benoît Calixte et Dominique (Martinique - Grenade - Sainte-Lucie - Trinidad)

Philippe Clerc (septembre 2022)

Je m'intéresse particulièrement aux familles françaises installées à la Grenade, Sainte-Lucie et Trinidad au 18^e siècle et au début du 19^e aussi les parcours aux Antilles de ces 3 frères DERT m'ont paru être intéressants. Mais auparavant revenons quelque peu sur cette famille DERT du Carbet.

Les DERT du Carbet étaient de grands habitants caféiers. Ces habitations furent initiées par Joseph DERT qui, avec son épouse Marie Madeleine PIMART, constitua un couple d'une fécondité singulière puisqu'ils n'eurent pas moins de 22 enfants, en grande majorité nés au Carbet (Martinique) entre 1729 et 1755 ¹, dont les 3 frères DERT en question ici :

Joseph dit Lacroze DERT le 9 juin 1747

Dominique DERT le 30 août 1751

Louis Benoît Calixte DERT né le 26 septembre 1754.

Dans cette famille DERT du Carbet, la charge de perpétuer l'exploitation familiale de ces grandes caféières revint à Jean Baptiste DERT, né le 22 mars 1735 au Carbet, marié à Marie Anne Camille COQUERAN. Ensuite ce fut son fils Jean Baptiste DERT junior qui reprit le flambeau. Né le 29 décembre 1759 au Carbet, il se maria en 1786 en cette même paroisse avec Marianne de PELLEGARS-MALHORTIE.

Lorsque Jean Baptiste DERT junior décéda à Saint-Pierre en 1818, les ayants droits de ces caféières étaient d'une part son père Jean Baptiste DERT, rentier, et d'autre part son fils Jean Baptiste Dufond DERT ainsi que ses deux filles Marie Françoise Eléonore et Françoise Rose Camille.

Le règlement de la succession permit alors à Jean Baptiste Dufond DERT de continuer la suite des exploitations familiales et à ce propos Madame Françoise Thésée dans un de ses ouvrages ² nous révèle ce qui suit à propos des habitations caféières de la famille DERT :

« Toutes ces caféières sont donc groupées autour de ce petit piton, le Piton Vert. Il en est quelques autres, au nord ou au sud de la vallée du Carbet [...] au nord, l'habitation La Sagesse, grande caféière appartenant depuis plus d'un demi-siècle aux DERT, DERT DUFOND, DERT GOVELLO ou Joseph DERT. Elle touche à FIZEL et à JORNA, au sud. En 1818, Jean-Baptiste DERT meurt. Ses héritiers sont son père Jean-Baptiste DERT, chevalier de Saint-Louis, rentier, et ses deux sœurs qui vendent

¹ Voir « La famille DERT (Martinique) » de Colette Gylden, GHC 39, juin 1992, p. 600-601, qui en trouve 18. Nombreuses autres mentions dans GHC.

² Thésée Françoise, « La révolte des esclaves du Carbet à la Martinique, octobre-novembre 1822 », *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, tome 80, n° 301, 4^e trimestre 1993, p. 551-584.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

à Jean Baptiste Edmond DERT, leur neveu (*), leurs droits successifs dans la caféière. Désormais l'habitation sera exploitée, en indivision, par le grand-père et son petit-fils³. Elle est estimée 253 734 livres⁴. Des caféières du haut Carbet [...], nous ne retiendrons que quatre, celles de POULAIN, GANAT, LAJUS et DERT, qui sont relativement importantes avec une soixantaine de carrés de terre et trente à quarante esclaves. Les POULAIN, les GANAT et les DERT y sont établis depuis plus de cinquante ans, probablement depuis l'époque où les caféières se sont multipliées, après la fin de la guerre de Sept Ans. »

Jean Baptiste Dufond DERT décéda en 1823 à Saint Pierre (Martinique) mais je n'ai pas pu savoir parmi les divers articles publiés ci et là sur la famille DERT s'il se maria et s'il eut postérité ?

Revenons à présent sur le sujet proprement dit de cet article à savoir les destins des 3 frères DERT prénommés Joseph dit Lacroze, Dominique et Louis Benoit Calixte.

Joseph dit Lacroze DERT

Joseph dit Lacroze DERT, quitta la paroisse du Carbet en Martinique pour aller s'installer à la Grenade où il épousa une créole de l'île, Marie Louise Rose FOURNILLIER, née vers 1756 et décédée le 14 janvier 1825 à Bordeaux. Elle était fille de Jean-Pierre FOURNILLIER, natif de Saint Pierre (Martinique)⁵ et de Marie Françoise de LATOUCHE-LIMOZINIÈRE, également créole de la Grenade, veuve en premières noces d'Henri CASSÉ.

Joseph Lacroze DERT et Louise Rose FOURNILLIER eurent deux enfants⁶ :

Joseph Marie DERT né le 2 août 1788 à Saint-Georges du Port-Royal de la Grenade qui épousa le 19 septembre 1812 à Bordeaux Adélaïde GAUBERT.

Marie Joséphine DERT née à la Grenade vers 1786 qui épousa à Bordeaux, le 11 juillet 1803 (22 messidor an XI), Jean Baptiste GAUBERT.

Joseph Lacroze DERT décéda au Portets (Gironde) le 18 novembre 1834 et fut inhumé le 20 « dans son caveau » à Bordeaux, comme l'atteste ci-après le relevé des inhumations du cimetière de la Chartreuse :

³ Saint-Pierre, M^e Frigière, 30 janvier 1819, société entre l'aïeul et son petit-fils.

⁴ Saint-Pierre, M^e Bonifay, 13 mai 1818.

⁵ Registres paroissiaux de la Grenade, film 1563516, item 17, folio 24.

⁶ État civil de Bordeaux, Gironde et The National Archives of U.K., PROB 11/1846/357.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

DATES DES INHUMATIONS.			AUX CONCESSIONS		AU CHAMP COMMUN.						Noms et Prénoms des Décédés.	Observations.	
ANS.	MOIS.	JOURS.	per- pétuelles.	ten- poraires.	Dans les 19 1 ^{res} divisions et la 1 ^{re} partie de la 20 ^e .			Subdivisions de la 2 ^e partie de la 20 ^e .					
					N ^{os} DES DIVISIONS.	N ^{os} DES RANGS.	N ^{os} DES FOSSÉS.	1 ^{er} .	2 ^e .	3 ^e .			
1834	9 ^{bre}	20	"	"	18	20	7	"	"	"		Charles Raymond	
"	"	"	"	"	"	"	8	"	"	"		Maria Laurent	
"	"	"	"	"	"	"	9	"	"	"		Mousquet-Maria Duteil	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		Pierre-Alfred Arubatoris	Dans la cave de famille
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		Mathieu-Lamille Bittard	idem ?
"	"	"	"	"	18	8	6	"	"	"		fil. de Francis Seblé (M. S. S.)	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		Joseph Dert	Dans les caveaux
"	8	21	"	"	18	20	10	"	"	"		Maria Delbat	Hôpital

Inhumation de Joseph Lacroze DERT

Bordeaux 1634 I 27 - Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux,
du 1^{er} juillet 1832 au 30 mai 1837 (vue n° 107 sur 204)

Le 10 mai 1810, il dicta à un notaire de la Grenade un premier testament qui fut rédigé en anglais ⁷ puis il fit un second testament, cette fois ci olographe en langue française, qui fut enregistré le 27 décembre 1834 à Bordeaux ⁸. Enfin une copie en anglais de ce dernier testament fut également ouverte à Londres le 18 mai 1835 ⁹.

Parmi ses dernières volontés, Joseph Lacroze DERT avait fait savoir qu'il léguait ses biens à sa fille Joséphine, son fils Joseph Marie ainsi qu'à ses petites filles Adèle GAUBERT et Ultima DERT mais il rajoutait ce qui suit à propos de son épouse : « Je veux et j'entends que ma chère épouse Louise Rose FOURNILLIER ait et conserve pendant sa vie durant, tant qu'elle jugera à propos de résider avec notre chère fille Joséphine DERT, le logement ¹⁰ qu'elle occupe dans la dite maison, jouissance que je lui donne et lègue par la présente ».

Le cliché ci-après est une photographie de l'enveloppe datée du 26 avril 1821 dans laquelle était glissé le dit testament olographe. Sur cette enveloppe on peut lire quelques notes manuscrites griffonnées par Joseph Lacroze DERT.

Le cliché ci-après est une photographie de l'enveloppe datée du 26 avril 1821 dans laquelle était glissé le dit testament olographe. Sur cette enveloppe on peut lire quelques notes manuscrites griffonnées par Joseph Lacroze DERT.

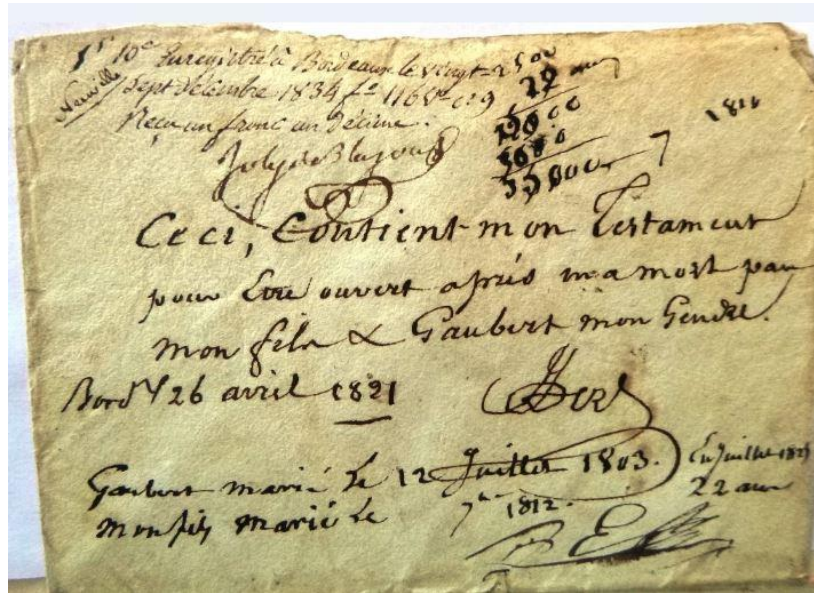
⁷ Registres notariés de la Grenade, L.S.D. 1835 Y2 Folio 524.

⁸ Minutes de Mes Dubois et Emerigon, Archives Départementales de la Gironde.

⁹ The National Archives of U.K., PROB 11/1846/357.

¹⁰ Il s'agissait de la maison sise à Bordeaux au 22 rue Gouvion, incluant tous les meubles qui viendraient à s'y trouver au moment de son décès.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe



Dans un article paru dans GHC ¹¹ Colette Gylden dit que, d'après une lettre adressée le 10 mars 1798 par Benoît DERT installé à la Trinité espagnole à son frère Joseph Lacroze DERT, habitant de la Grenade, Joseph Lacroze DERT était copropriétaire avec son frère Benoît de l'habitation *Chaguarane* (sic) ; il lui donne « un compte rendu des travaux en cours sur l'habitation de *Chaguarane* qu'ils possédaient en commun ». Or leur frère Dominique fut propriétaire de 1813 à 1819 d'une plantation de canne à sucre appelée *Chaguaramas* située dans le district de Chaguaramas à Trinidad. On peut donc se poser la question suivante : Dominique DERT avait-il également acquis une part dans cette habitation *Chaguaramas* ? ou bien était-il propriétaire d'une autre sucrerie voisine de celle de ses frères et située dans le même district de Chaguaramas ?

Louis Benoit Calixte DERT

Louis Benoit Calixte DERT fut lieutenant de milice d'abord en la paroisse du Diamant en Martinique puis à Micoud, Sainte-Lucie, où il épousa le 20 juin 1785 Delle Catherine Adélaïde DUGARD avec contrat de mariage établi le 20 septembre 1785 par M^e Marquis, notaire à Micoud (Sainte-Lucie).

De ce mariage il eut un fils, Joseph Edmond DERT, qui fut membre de la loge maçonnique *Harmonie* de Saint-Pierre (Martinique) de 1826 à 1831. Si pour certains auteurs, Joseph Edmond est né le 23 juin 1791 à Micoud en revanche le registre de la loge maçonnique ¹² lui attribue une date de naissance un peu différente à savoir le 24 juin 1794 mais toujours à Micoud.

Joseph Edmond se maria deux fois : en 1^{ères} noces en 1816 avec Rose-Françoise Leblanc à Arbanats (Gironde, 33) puis en 2^{èmes} noces en 1818 au Carbet avec une cousine, Marie Françoise Eléonore Dert, fille de Jean Baptiste Dert et Marianne de Pellegars-Malhortie.

¹¹ GHC 67, janvier 1995, p. 1247.

¹² « Francs-maçons des loges françaises aux Amériques 1770-1850 - Contribution à l'étude de la société créole » par Elisabeth Escalle, Mariel Gouyon Guillaume.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Benoit Calixte DERT fut le trésorier de la loge maçonnique *Les Frères Unis* à Micoud (Sainte-Lucie). Cette loge maçonnique régna longtemps sans partage, c'était la loge des colons par excellence qui s'opposa à toute mesure en faveur de l'allègement de l'esclavage¹³.

Vers 1794 Benoit Calixte eut tout juste le temps de fuir avant que les troupes jacobines ne mettent le feu à la loge ce qui précipita son arrivée à Trinidad en 1795 chez son frère Dominique DERT en emportant avec lui la Charte de la loge *Les Frères-Unis* qu'il s'employa en 1796 à reconstruire à Port of Spain en conservant le même nom mais anglicisé en *United Brothers*.

Avec l'arrivée des Anglais en 1797, la loge *United Brothers n°327* prospéra puis fut acceptée en 1798 par la Grande loge de Pennsylvanie¹⁴ et affiliée à celle-ci sous le n° 77 durant le vénérât de M. de LAUNAY.

Benoit DERT fut nommé *Worshipful Master* et reçut *The Rose Croix degree* tandis que son frère Dominique devint *Treasurer*¹⁵. Sauf erreur de ma part, la fonction de *Worshipful Master* (*Vénérable Maître*) semblait être la plus haute distinction par laquelle une loge pouvait nommer un de ses membres (le mot *Vénérable* signifiant Respecté).

En 1804, la loge fut construite en maçonnerie et boiserie et demeura ainsi telle qu'on peut la voir encore nos jours à Mount Moriah dans le quartier de Laventille, situé à l'est de Port of Spain.

Certains auteurs affirment que Benoit Calixte DERT est décédé en 1806 chez son frère Dominique à Trinidad mais je n'ai pas pu trouver le document attestant cette information qui est probablement issue de papiers privés appartenant aux descendants de la famille DERT.

Dominique DERT

Dominique DERT quitta la Martinique pour aller rejoindre son frère Joseph Lacroze DERT qui était installé à la Grenade. Dominique y acheta une plantation de café dans le quartier du Mairin¹⁶ pas très loin de la capitale Saint-Georges de la Grenade.

Notons qu'outre sa plantation à la Grenade, Dominique DERT avait également investi dans des propriétés à Sainte-Lucie. Il était en effet avec son frère Benoît copropriétaire de la plantation *Tranquillité*¹⁷ à Choiseul (Sainte-Lucie) une plantation de cacao qui antérieurement appartenait à un certain Augustin GILLIS. Dominique DERT était également propriétaire en 1806 de la plantation *Bel-Air*¹⁸ à Castries (Sainte-Lucie).

Dominique DERT avait un ami, comme lui planteur à la Grenade, en la personne de Philippe Rose ROUME de SAINT-LAURENT, lequel joua un rôle prédominant dans sa décision de quitter la Grenade pour Trinidad. Il faut préciser que cet ami accéda un

¹³ *Seven slaves and slavery, Trinidad, 1777-1838*, Anthony de Verteuil, 1992.

¹⁴ The United Brothers' Lodge, « The French touch in Trinidad », *Journal of Caribbean History*, vol. 42. 2, 2008.

¹⁵ *American Freemason's Magazine*, vol. 2.

¹⁶ *Seven slaves and slavery, Trinidad, 1777-1838*, *op. cit.*

¹⁷ Centre for the Study of the Legacies of British Slavery (Parliamentary Papers).

¹⁸ *The Last Caribbean Frontier, 1795-1815*, K. Candlin.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

peu plus tard à des fonctions importantes qui lui permirent de réaliser un ambitieux objectif, celui de transférer le plus de planteurs français à Trinidad afin de tenter d'y empêcher l'implantation anglaise.

Ce plan finit par aboutir après des négociations avec l'Espagne et s'acheva par la promulgation de la *Cédula de Población* de 1783 qui autorisait uniquement les Français qui possédaient des esclaves ou des mulâtres et des libres de couleur des îles de Grenade, Martinique, Guadeloupe, Dominique et Sainte-Lucie à venir s'installer dans l'île de Trinidad. Les seules contreparties pour les Français étaient qu'ils devaient être catholiques romains et prêter serment à la Couronne espagnole. En échange, les Espagnols mettaient en place des mesures incitatives en leur offrant la citoyenneté espagnole, une exonération d'impôts pendant 10 ans et des concessions de terres qu'ils pouvaient exploiter comme ils le souhaitaient.

C'est en 1777 ¹⁹ que ROUME de SAINT-LAURENT se rendit à Trinidad accompagné par plusieurs de ses compatriotes, parmi lesquels se trouvaient trois de ses amis intimes : Dominique DERT, Etienne NOËL et PICOT de LAPÉROUSE ²⁰. C'est d'ailleurs ce dernier qui établit la première sucrerie de l'île sur le terrain qu'occupe aujourd'hui le cimetière du Port d'Espagne, lequel porte le nom de cimetière de LAPÉROUSE.

En 1777 Dominique DERT apprécia fortement ce qu'il perçut de Trinidad et quelques temps plus tard, il y retourna gratifié alors d'une large portion de terre.

En 1781 l'Espagne avait dédoublé le gouvernement de l'île de Trinidad en y instituant deux gouverneurs, l'un entièrement civil et commercial, un autre purement militaire, le premier étant tout à fait indépendant du second .

Pendant l'absence de ROUME de SAINT-LAURENT, Dominique DERT s'était occupé à fonder une caféière limitrophe de la sucrerie de Monsieur de LAPÉROUSE sur le site indiqué aujourd'hui par la rue qui porte son nom « *DERT street* ».

Lors d'un retour à Trinidad, ROUME de SAINT-LAURENT eut le déboire de trouver son ami Dominique DERT emprisonné à cause d'une fâcheuse histoire relative à un cheval appartenant au gouverneur militaire qui durant une nuit avait dévasté ses jeunes plantations ²¹.

Dominique DERT avait capturé ce cheval et n'avait voulu le rendre que moyennant le versement d'une indemnisation pour le dommage qu'il avait causé. Cela attisa la colère du gouverneur militaire et aboutit à l'incarcération de Dominique DERT. Il fallut tout une série de démarches diplomatiques de la part de ROUME de SAINT-LAURENT qui dut se rendre jusqu'à l'autorité supérieure du capitaine général de Caracas pour obtenir la relaxe de son ami DERT et dans le même temps la destitution du gouverneur militaire de Trinidad en 1781.

Il faut rappeler comme cela a été déjà dit un peu plus haut que Dominique fut vers 1797-1798 nommé trésorier de la loge maçonnique *United Brothers* de Trinidad initiée par son frère Benoît.

¹⁹ *Histoire de l'île de la Trinidad sous le gouvernement espagnol*, Pierre Gustave Borde, 1882.

²⁰ *A genealogical survey of the peerage of Britain as well as the royal families of Europe*.

²¹ *Histoire de l'île de la Trinidad*, op. cit.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Dominique DERT figurait déjà dans la liste des propriétaires à Trinidad en 1793 plus précisément sur une plantation de « 98,5 quarrés » de terre, située dans le quartier de Maraval ²² donc différente de celle du quartier de Chaguaramas où il s'installa par la suite.

Name of Occupants	Date of Survey	Quantity of Land	Where Situated	By whom the land was Order'd to be Surveyed
Dominique Dert	1793	98 1/2 ds. ds ds

L'absence de registres paroissiaux numérisés à Trinidad rend très difficile toute recherche à distance, l'archevêché de l'île n'étant toujours pas disposé à autoriser le microfilmage des registres catholiques par les Mormons à la différence de bien d'autres îles qui ont déjà opté pour cette solution. Il faut donc se rendre soit physiquement à Port of Spain soit faire appel à une personne sur place car toute demande par messagerie ou courrier postal reste généralement sans réponse même assortie d'une date précise et du nom de la paroisse.

Les registres catholiques de Trinidad commencent en théorie en 1784 pour les baptêmes, en 1806 pour les inhumations et en 1817 pour les mariages, mais avec une inégalité de l'état de conservation selon les paroisses. Ajoutons à cela que les tables paroissiales annuelles sont rares ce qui ne facilite rien, que les actes paroissiaux sont le plus souvent en langue espagnole en raison de la carence en prêtres catholiques francophones dès l'arrivée des colons français dans l'île.

Enfin concernant les Archives Nationales de Trinidad & Tobago, les documents avant 1848 sont semble-t-il très rares voir absents, qu'il s'agisse de testaments, de contrats de mariage ou encore, d'actes d'état civil, mais curieusement quelques relevés d'index ont été effectués pour la période antérieure à 1848.

Dominique DERT épousa une certaine Frances DAUDEMANT ²³ mais il ne m'a pas été possible de connaître le lieu de la célébration de leur mariage, je pense que ce fut plus probablement à Trinidad qu'à la Grenade, on sait seulement que de 1791 à 1803 Frances était bien présente à Trinidad avec son époux Dominique ²⁴ mais à la lecture d'un autre document on peut même supposer qu'elle y était déjà dès 1785.

Concernant cette Frances DAUDEMANT que Dominique DERT épousa, il est probable qu'il s'agit de Françoise DAUDEMANT ²⁵ (anglicisé en Frances), créole de la Grenade, âgée de 16 ans lorsqu'elle quitte Bordeaux le 9 août 1779 à destination de la Martinique en compagnie sa mère Claudine AUBERT, créole de la Grenade, âgée de 41 ans, et de son frère Abraham DAUDEMANT, âgé de 15 ans, qui rentrent chez eux à la Grenade. Cette Françoise DAUDEMANT est donc née vers 1763 à la Grenade.

²² *Early Land Owners in Trinidad (1782-1822)*.

²³ « Seven slaves and slavery, Trinidad, 1777-1838 », *op. cit.*

²⁴ *Idem.*

²⁵ Relevé des AGB, Archives Départementales de la Gironde, Amirauté, certificat de catholicité 6 B 56, vue 127/150.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Pour s'installer à Trinidad, Dominique DERT ramena de la Grenade ses esclaves dont un certain Jacquet alors âgé de 38 ans chargé de gérer et surveiller tous les autres esclaves. Une partie des équipements présents à la Grenade furent aussi transportés jusqu'à Trinidad.

A Trinidad, en septembre 1803 ²⁶, il est dit que Dominique et son épouse Frances étaient accompagnés d'un enfant, ce qui n'exclut pas qu'ils en aient eu d'autres car rappelons que Dominique DERT n'était alors âgé que de 52 ans.

C'est en cette même année 1803 que le couple DERT dû affronter une terrible histoire d'empoisonnement ²⁷ de l'enfant d'une des esclaves de la plantation laquelle était la femme de chambre de Frances DERT.

Cette domestique avait donné le jour en 1803 à un garçon qui fut pris en affection par Madame DERT et qui devint un peu le « *chouchou* » de la famille si on se réfère aux propos contenus dans le texte originel en anglais qui dit et je cite : « *which soon became the pet of the DERT family* ».

Le garçon fut cérémoniellement baptisé avec le nom de Crépin mais tout cela suscita paraît-il un peu de jalousie de la part de certains autres esclaves de la propriété.

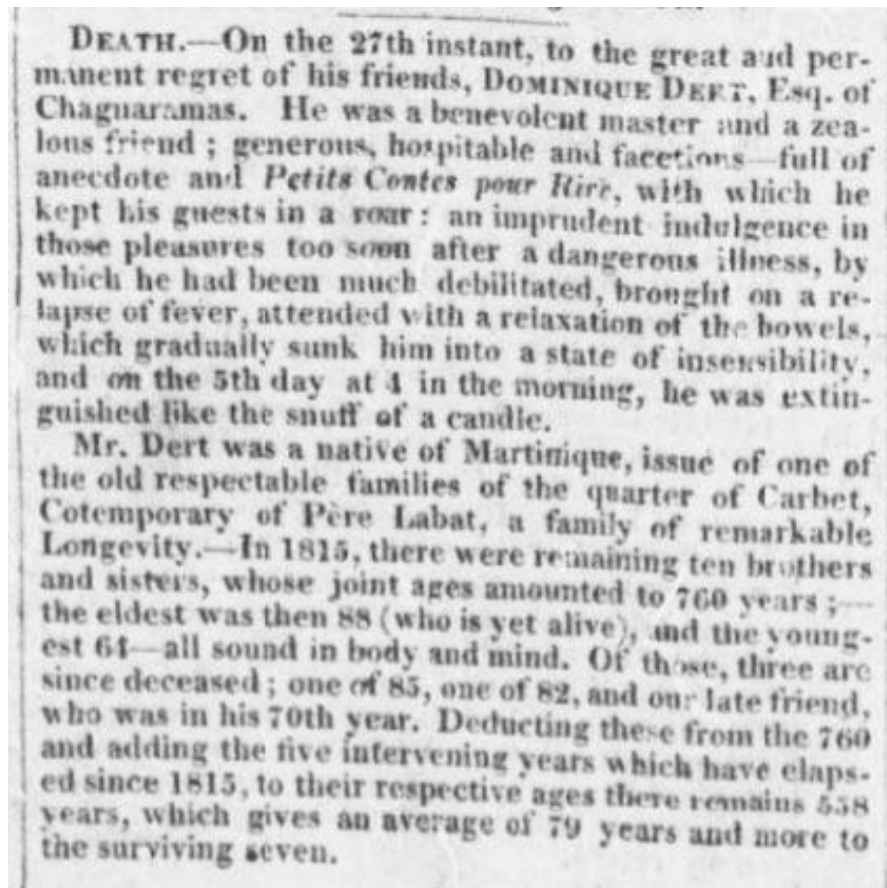
Un jour Crépin tomba malade puis agonisa après 3 jours de terribles convulsions dû à un empoisonnement à l'arsenic. Finalement, au bout d'un certain temps, Jacquet, le vieux et fidèle esclave des DERT, alors âgé de 66 ans, avoua sa culpabilité, ce qui affecta terriblement Dominique DERT qui refusa de s'adonner à l'un de ces châtiments horribles infligés à cette époque-là aux esclaves pour fait de crime, aussi s'employa-t-il à négocier avec les autorités de l'île afin d'envisager une exécution légale mais quelques jours plus tard Jacquet fut retrouvé mort sur la propriété sans que l'histoire ne précise si ce fut également par empoisonnement.

C'est le 27 septembre 1820 que parut dans *The Trinidad Gazette* un conséquent avis de décès concernant Dominique DERT qui laisse penser que ce personnage était fortement apprécié de tous.

²⁶ *Seven slaves and slavery, Trinidad, 1777-1838, op. cit.*

²⁷ *Idem.*

Généalogie et Histoire de la Caraïbe



Décès de Dominique DERT :
The Trinidad Gazette, 27 septembre 1820, p. 2)

Si on essayait de se risquer à une traduction en français du texte ci-dessus cela pourrait donner ceci :

« Décès - Le 27 ce jour, au grand et permanent regret de ses amis, Dominique DERT, Esquire, de Chaguaramas. C'était un maître bienveillant et un ami zélé, généreux, hospitalier et facétieux, plein d'anecdotes et de « Petits contes pour rire », avec lesquels il tenait ses invités en haleine : une indulgence imprudente à ces plaisirs trop tôt après une maladie dangereuse, qui l'avait beaucoup affaibli, a provoqué une poussée de fièvre, accompagnée d'un relâchement des intestins qui l'a progressivement plongé dans un état d'insensibilité et le 5ème jour à 4 heures du matin, il s'est éteint comme le souffle d'une bougie.

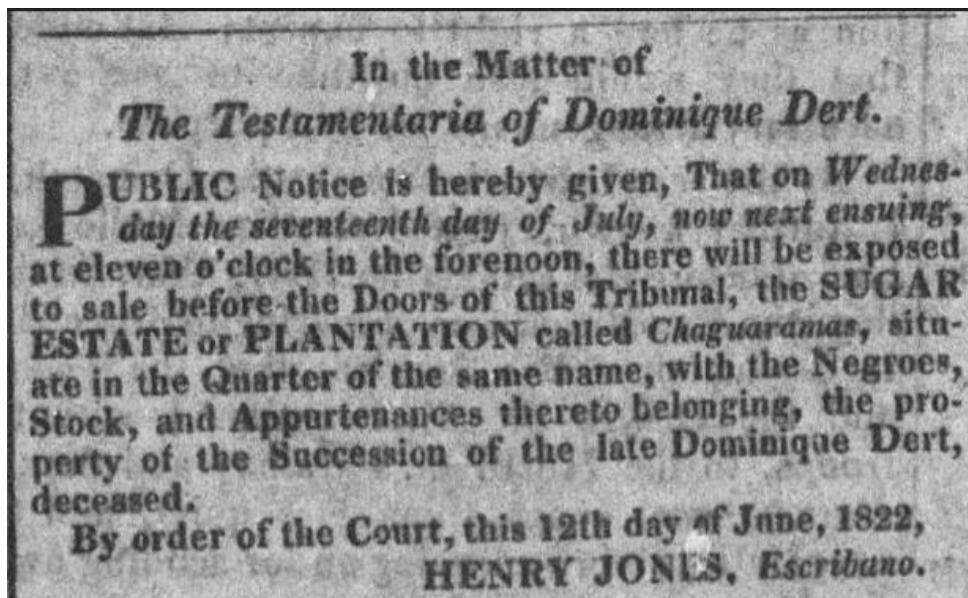
M. DERT était originaire de la Martinique, issu d'une des vieilles familles respectables du quartier du Carbet, contemporaines du Père LABAT, une famille d'une longévité remarquable. En 1815, il restait dix frères et sœurs dont l'âge commun s'élevait à 760 ans. L'aîné avait alors 88 ans (il est encore en vie), et le plus jeune 64 ans, tous sains de corps et d'esprit. Parmi eux, trois sont décédés depuis, l'un à 85 ans, l'autre à 82 ans, et notre regretté ami qui était dans sa 70^e année. En les déduisant des 760 et en ajoutant les cinq années qui se sont écoulées depuis 1815, de leurs âges respectifs, il reste 558 ans, ce qui donne une moyenne de 79 ans et plus aux sept survivants ».

Concernant son épouse Frances DAUDEMANT, je n'ai trouvé aucune trace d'elle, ni dans *The Trinidad Gazette* (1820-1822), ni dans *The Port of Spain Gazette* (1825-

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1922) et pas davantage en qualité d'une veuve DERT qui serait devenue propriétaire de leur propriété de *Chaguaramas*²⁸ ce qui m'inciterait à penser qu'elle a dû décéder avant lui, donc avant septembre 1820, car si elle avait survécu au décès de son époux nul doute que dans l'avis de décès paru dans *The Port of Spain Gazette*, le journal n'aurait pas manqué de présenter ses condoléances à la veuve.

Peu après le décès de Dominique DERT, sa plantation baptisée *Chaguaramas* et située dans le district de Chaguaramas fut mise en vente.



Avis de mise en vente de l'habitation *Chaguaramas* de Dominique DERT :
The Trinidad Gazette, 26 juin 1822, p. 4

En 1822, après le décès de Dominique, sa plantation *Chaguaramas* passa²⁹ au nom d'un certain « *Jacob PINTO qui l'avait achetée pour son épouse Adelaïde PINTO* » avec la mention que la plantation de *Chaguaramas* appartenait bien anciennement à Dominique DERT.

En 1825, apparaît un Jean Baptiste BERTRAND, « *attorney* » d'un Joseph DERT et d'un Joseph E. DERT³⁰, dits propriétaires tardifs de la plantation de *Chaguaranas* anciennement celle de Madame Adelaïde PINTO. Ce Joseph E. DERT était sans doute Joseph Edmond le fils de Benoît DERT natif de Sainte-Lucie cité plus haut. Toutefois un document daté du 10 mars 1824 établi chez M^e Bally³¹ notaire à Saint Pierre (Martinique) nous apprend que Joseph Edmond, le fils de Benoît, avait racheté à un certain François Joseph DANGLADE une habitation sucrerie nommée *Chaguaramas*, située dans le district du même nom à la Trinité espagnole, composée de terres, d'esclaves, d'usines et d'ustensiles ainsi qu'une autre portion de terre située dans le même quartier.

²⁸ Liste des propriétaires apparaissant sur les registres du Trésor de Trinidad en raison du défaut de paiement de leurs impôts sur les esclaves, *The Port of Spain Gazette*.

²⁹ Centre for the Study of the Legacies of British Slavery (Parliamentary Papers).

³⁰ *Idem*.

³¹ M^e BALLY Joseph Marie, cote 7DPPC 3320 ANOM.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Cela ajoute de la confusion à la transaction post mortem de cette sucrerie *Chaguaramas*. Peut-être ce François Joseph DANGLADE était-il un intermédiaire pour Jacob PINTO dans cette transaction ? Notons que ce François Joseph DANGLADE était recensé comme le propriétaire de 1813 à 1834 d'une sucrerie à Trinidad appelée *Bon accord*.

Soulignons que Joseph Edmond DERT, le fils de Benoit, ne s'installa pas à Trinidad dans le district de Chaguaramas mais qu'il résida en Martinique où il se maria puis y décéda vers 1880 à Saint-Pierre.

En 1820 Dominique DERT avait fait enregistrer à Trinidad un testament comme l'indique ci-dessous un extrait du répertoire des testaments publié par les Archives Nationales de Trinidad & Tobago³² mais il semblerait que ce soit sans espoir d'espérer pouvoir d'en obtenir la copie sans que l'on sache si c'est à cause du mauvais état de conservation de ce type de documents ou si c'est tout simplement en raison de leur inexistence, tout au moins avant 1848. Cela aurait été une pièce importante pour en apprendre davantage sur l'identité de ses héritiers et sur le devenir de son épouse.

Registrar General Index of Wills 1818 to 1862 – Trinidad & Tobago Names in the Index "D" - Searched – 6 th August, 2021			
<u>Year</u>	<u>Will No.</u>	<u>Name</u>	<u>Nature</u>
1820	29	<u>Domingue Dert</u>	Type of Probate not listed

On ne sait donc rien sur la postérité de Dominique DERT dans l'île de Trinidad, on n'a que la certitude de l'existence d'un enfant du couple en 1803 mais on relèvera la présence de certains porteurs du patronyme DERT à Trinidad après 1820, à savoir :

- **Marcelle DERT**³³ propriétaire de 1813 à 1835 d'une habitation *Belle Vue* à Trinidad située dans le district de Chaguaramas
- **Louis DERT**³⁴ propriétaire de l'habitation *Belle Asile* à Trinidad en 1836 située également dans le district de Chaguaramas

CHAGUARAMAS.	
Andres, Marcelle, owner in fee	Chaguaramas
Bruno, Joseph, owner in fee	—
Ceolin, Rubin, owner in fee	Mon Chagrin estate
Charles, Marie Ann, owner in fee	Chaguaramas
Dert, Louis, owner in fee	Belle Asile estate
Dert, Marcelle, owner in fee	Belle Vue estate
Dubeusson, Charlotte, owner in fee	La Belle Vue Estate
Etienne, Janvier, owner in fee	Chaguaramas

³² Information aimablement communiquée par Mme Cathy Aquart.

³³ Centre for the Study of the Legacies of British Slavery (Parliamentary Papers). et *The Port of Spain Gazette* du 24 mars 1835.

³⁴ *Idem*.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

The Port of Spain Gazette, 31 mars 1835, p. 3.

- **Madeleine Rose DERT** ³⁵ décédée en septembre 1838 veuve de Jean Louis PATIENCE. L'exécuteur testamentaire de cette Madeleine Rose DERT était un dénommé Louis PATIENCE lequel fut l'objet en 1838 d'une action en justice de la part d'une certaine Rosette REDON et son époux alors tuteur d'un Pierre REDON . Rosette REDON et son époux étaient propriétaires de la plantation du *Lagon Doux* à Mayaro de 1819 à 1834.

Sont également cités :

- **Benoit DERT** en octobre 1841
- **Charles**, esclave, porteur du patronyme **DERT** en novembre 1827
- **Joseph**, homme de couleur, porteur du patronyme **DERT** en mars 1849.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

³⁵ *The Trinidad Gazette*. Même source pour les suivants.